



PREFECTURE PYRENEES- ORIENTALES

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 46 - MAI 2013**

# SOMMAIRE

## **Direction Départementale des Territoires et de la Mer**

### **Service environnement forêt sécurité routière**

Arrêté N °2013136-0011 - Arrêté préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour une ou plusieurs espèces ci- après : cerf, chevreuil, daim, isard et mouflon sur les territoires de chasse des Pyrénées- Orientales.	.....	1
--	-------	---





## PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Service Environnement, Forêt  
et Sécurité Routière

Unité Biodiversité,  
Développement Durable  
et Nature

Dossier suivi par :  
Marc GARIOU-POUILLAS

☎ : 04.68.51.95.36  
☎ : 04.68.51.95.95  
✉ : marc.gariou-pouillas  
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le **16 MAI 2013**

ARRETE PREFECTORAL n°  
portant attribution de plans de chasse individuels pour  
une ou plusieurs espèces ci-après : cerf, chevreuil,  
daim, isard et mouflon sur les territoires de chasse des  
Pyrénées-Orientales.

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES  
Chevalier de la Légion d'Honneur

- Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 425-6 à 13 et R.425-1-1 à 13,
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- Vu l'arrêté ministériel du 22 janvier 2009 modifié relatif à la mise en oeuvre du plan de chasse et au marquage du gibier,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2009051-13 du 20 février 2009 portant approbation du schéma départemental de gestion cynégétique des Pyrénées-Orientales,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2010004-34 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013084-0002 du 25 mars 2013 portant délégation de signature à Monsieur Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires et de la mer,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013136-0003 du 16 mai 2013 fixant les minima et maxima des plans de chasse pour la saison 2013/2014 dans le département des Pyrénées-Orientales,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013136-0005 du 16 mai 2013 relatif à l'ouverture de la chasse au chevreuil en tir d'été à l'approche ou à l'affût pour l'année 2013 dans le département des Pyrénées-Orientales,
- Vu la décision de délégation de signature du 25 mars 2013 pour l'application de l'arrêté préfectoral n°2013084-0002 du 25 mars 2013, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric ORTIZ, chef du service de l'environnement, de la forêt et de la sécurité routière,

**Adresse Postale** : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

**Téléphone** : ☎Standard +33 (0)4.68.38.12.34

**Renseignements** : ☎INTERNET : [www.pyrenees-orientales.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr)  
☎COURRIEL : [ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr)

Arrêté N°2013136-0011 - 22/05/2013

Page 1

Vu l'avis de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en sa séance du 26 avril 2013,

Considérant que le plan de chasse tend à assurer le développement durable des populations de gibier et à préserver leurs habitats, en conciliant les intérêts agricoles, sylvicoles et cynégétiques,

Considérant l'évaluation des effectifs des différentes populations d'espèces de grands gibiers réalisée par la fédération départementale des chasseurs,

Considérant la nécessité de maintenir un équilibre agro-sylvo-cynégétique,

## ARRETE

### **Article 1er : Bénéficiaires :**

Les bénéficiaires de plans de chasse individuels, sur les territoires dont ils sont détenteurs du droit de chasse, figurent aux annexes 1 (liste globale des bénéficiaires) et 2 (attributions individuelles) du présent arrêté.

### **Article 2 : Espèces, modes, périodes et jours de chasse :**

Les éléments concernant les espèces, les modes, les périodes et les jours de chasse autorisés figurent sur les autorisations individuelles de chaque bénéficiaire de plans de chasse, à l'annexe 2.

### **Article 3 : Modalités pratiques :**

#### **- Marquage et transport :**

Tout animal abattu est, préalablement à tout transport et sur les lieux même de sa capture, muni du dispositif de marquage réglementaire, à la diligence et sous la responsabilité du bénéficiaire du plan de chasse individuel.

Toutefois, dans le cas où un dispositif de pré-marquage est attribué, sa mise en place est effectuée, à la diligence et sous la responsabilité de son détenteur, préalablement à tout transport et sur les lieux mêmes de la capture de l'animal. Le marquage définitif intervient le jour même et avant tout partage de l'animal.

Dans le cas où le titulaire d'un plan de chasse partage un animal, les morceaux ne peuvent être transportés qu'accompagnés chacun d'une attestation établie par le bénéficiaire du plan sous sa responsabilité, sauf pour les titulaires d'un permis de chasser valide pendant la période de chasse.

#### **- Suivi des prélèvements :**

En cours des périodes de chasse autorisées, une analyse des prélèvements par sexe/ratio pour chacune des espèces peut-être réalisée afin de redéfinir éventuellement celui-ci.

A des fins de contrôle, les bénéficiaires de plans de chasse individuels adressent à la fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales les cartes de prélèvements renseignées aux trois dates suivantes : le 30 novembre 2013, le 31 janvier 2014 et le 1er mars 2014. L'ensemble des cartes de prélèvements renseignées ainsi que les cartes de prélèvements et les bracelets non utilisés doivent être transmis au plus tard le 10 mars 2014.

#### **- Suivi sanitaire :**

Tout animal abattu présentant des signes extérieurs de maladie, déficient ou d'une maigreur extrême doit être remis, non vidé, par le bénéficiaire du plan de chasse individuel à la fédération des chasseurs des Pyrénées-Orientales dans les 24 heures suivant sa capture, laquelle fera procéder si nécessaire aux analyses appropriées.

Seul le respect de cette procédure permettra le remplacement du bracelet attribué.

**Article 4:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

**Article 5 :** Les personnes énumérées ci-dessous sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Orientales :

Le secrétaire général de la préfecture,  
Le sous-préfet de Céret,  
Le sous-préfet de Prades,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer,  
Le directeur de l'agence interdépartementale de l'office national des forêts,  
Le chef du service départemental de l'office national de chasse et de la faune sauvage,  
Le commandant du groupement de gendarmerie,  
Les maires des communes concernées,

**Le Chef du Service Environnement,  
Forêt, Sécurité Routière,**



**Frédéric ORTIZ**

1 2

## Annexe 1 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

## Liste globale des bénéficiaires de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

Référence	Communes Concernées		Espèces	Bénéficiaires Plan de Chasse	
66.001.01	L'ALBERE		M.Ch	Chasse Privée	L'ALBÉRIENNE
66.003.01	AMELIE LES BAINS PALALDA		M . Ch .	A.C.C.A.	AMÉLIE LES BAINS
66.004.01	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, LA LLAGONNE	M	A.I.C.A.	CAPCIR
66.004.02	LES ANGLÉS	LA LLAGONNE, REAL	I.M	A.I.C.A.	CAPCIR
66.004.03	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	C.Ch	A.I.C.A.	CAPCIR
66.004.03.PRE	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	Plan Régulation Exceptionnel	A.I.C.A.	CAPCIR
66.004.04	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	C.Ch / Réserve	A.I.C.A.	CAPCIR
66.004.04.PRE	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, LA LLAGONNE, MATEMALE, PUYVALADOR, REAL	Plan Régulation Exceptionnel réserve	A.I.C.A.	CAPCIR
66.006.01	ANSIGNAN	LANSAC, PLANEZES, RASIGUERES	Ch	A.I.C.A.	ROQUEMOULADE
66.006.02	CARAMANY		Ch/Réserve	A.I.C.A.	ROQUEMOULADE
66.008.01	ARGELES SUR MER		Ch	A.C.C.A.	ARGELÈS SUR MER
66.009.01	ARLES SUR TECH		M.Ch	A.C.C.A.	ARLES SUR TECH
66.009.02	ARLES SUR TECH		C	A.C.C.A.	ARLES SUR TECH
66.009.03	ARLES SUR TECH		Ch.M/Réserve	A.C.C.A.	ARLES SUR TECH
66.010.01	AYGUATEBIA TALAU	CAUDIES DE CONFLENT	C.Ch	A.I.C.A.	GARROTXES
66.010.01.PRE	AYGUATEBIA TALAU		Plan Régulation Exceptionnel	A.I.C.A.	
66.010.02	AYGUATEBIA TALAU	CAUDIES DE CONFLENT	C / Réserve	A.I.C.A.	
66.013.01	BAILLESTAVY		Ch	A.C.C.A.	BAILLESTAVY
66.013.02	BAILLESTAVY	FINESTRET, GLORIANES	I.Ch	Chasse Privée	COULET JEAN CLAUDE
66.016.01	BANYULS SUR MER		Ch	A.C.C.A.	BANYULS SUR MER
66.018.01	LA BASTIDE		I.Ch	A.C.C.A.	BASTIDE (LA)
66.018.02	LA BASTIDE		Ch / Réserve	A.C.C.A.	BASTIDE (LA)
66.018.03	LA BASTIDE		I.Ch	Chasse Privée	GOLAUD-LOHEZ
66.018.04	LA BASTIDE		Ch	Chasse Privée	DAVIES TEFFREY
66.019.01	BELESTA		Ch	A.C.C.A.	BÉLESTA
66.020.01	BOLQUERE		C.Ch.M	A.I.C.A.	MONT-LOUIS
66.020.01.PRE	BOLQUERE		Plan Regulation Exceptionnel	A.I.C.A.	MONT-LOUIS
66.022.01	BOULE D'AMONT		Ch	A.C.C.A.	BOULE D'AMONT
66.023.01	BOULETERNERE	BOULE D'AMONT, CASEFABRE	Ch	A.C.C.A.	BOULETERNERE
66.024.01	LE BOULOU		Ch	A.C.C.A.	BOULOU (LE)
66.029.01	CAIXAS		Ch	A.C.C.A.	CAIXAS
66.030.01	CALCE		Ch	A.C.C.A.	CALCE
66.032.01	CALMEILLES		Ch	A.C.C.A.	CALMEILLES
66.032.02	CALMEILLES		C	Chasse Privée	MAS BAUX
66.033.01	CAMELAS		Ch	A.C.C.A.	CAMÉLAS
66.034.01	CAMPOME		C.Ch	A.C.C.A.	CAMPOME
66.034.02	CAMPOME		Ch / Réserve	A.C.C.A.	CAMPOME
66.035.01	CAMPOUSSY		Ch	A.C.C.A.	CAMPOUSSY
66.035.02	CAMPOUSSY		Ch	Chasse Privée	BAUBY LAURENT
66.036.01	CANAVEILLES		I.C.Ch	A.C.C.A.	CANAVEILLES
66.036.01.PRE	CANAVEILLES		Plan Régulation Exceptionnel	A.C.C.A.	CANAVEILLES
66.039.01	CARAMANY		Ch	A.C.C.A.	CARAMANY
66.040.01	CASEFABRE		Ch	A.C.C.A.	CASEFABRE



66.041.01	CASES DE PENE		Ch	A.C.C.A.	CASES DE PENE
66.042.01	CASSAGNES		Ch	A.C.C.A.	CASSAGNES
66.044.01	CASTELNOU		Ch	A.C.C.A.	CASTELNOU
66.045.01	CATLLAR		Ch	A.C.C.A.	CATLLAR
66.045.02	CATLLAR		Ch / Réserve	A.C.C.A.	CATLLAR
66.046.01	CAUDIÈS DE FENOUILLEDES		I.Ch	A.C.C.A.	CAUDIÈS DE FENOUILLEDES
66.049.01	CERET		M. Ch	A.C.C.A.	CÉRET
66.049.02	CERET		M.Ch/Réserve	A.C.C.A.	CÉRET
66.053.01	COLLIOURE		Ch	A.C.C.A.	COLLIOURE
66.054.01	CONAT		I.C.Ch	A.C.C.A.	CONAT
66.054.02	CONAT		Ch / Réserve	A.C.C.A.	CONAT
66.055.01	CORBERE		Ch	A.C.C.A.	CORBÈRE
66.056.01	CORBERE LES CABANES		Ch	A.C.C.A.	CORBÈRE LES CABANES
66.057.01	CORNEILLA DE CONFLENT		Ch	A.C.C.A.	CORNEILLA DE CONFLENT
66.060.01	CORSAVY		I.Ch	A.C.C.A.	CORSAVY
66.060.02	CORSAVY		Ch/Réserve	A.C.C.A.	CORSAVY
66.061.01	COUSTOUGES		M.C.Ch	A.C.C.A.	COUSTOUGES
66.061.02	COUSTOUGES		Ch	Chasse Privée	VERGES JEAN LUC
66.063.01	LES CLUSES		Ch	A.C.C.A.	CLUSES (LES)
66.067.01	ERR		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	ERR
66.068.01	ESCARO		I.C.Ch	A.C.C.A.	ESCARO
66.069.01	ESPIRA DE L'AGLY		Ch	A.C.C.A.	ESPIRA DE L'AGLY
66.069.02	ESPIRA DE L'AGLY		Ch	Chasse Privée	TERRAIN MILITAIRE C.P.I.S
66.071.01	ESTAGEL		Ch	A.C.C.A.	ESTAGEL
66.072.01	ESTAVAR		C.Ch	A.C.C.A.	ESTAVAR
66.072.02	ESTAVAR		Ch / Réserve	A.C.C.A.	ESTAVAR
66.073.01	ESTOHER	CASTEIL, CODALET, ESPIRA DE CONFLENT, FILLOLS, FINESTRET, JOCH, MARQUIXANES, RIGARDA, TAURINYA, PRADES	Ch	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.073.02	ESTOHER	BAILLESTAVY, FILLOLS, FINESTRET, JOCH, TAURINYA	I	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.073.03	ARBOUSSOLS		Ch	A.I.C.A.	GRAND CONFLENT
66.074.01	EUS		Ch	A.C.C.A.	EUS
66.074.02	EUS		Ch/Réserve	A.C.C.A.	EUS
66.075.01	EYNE		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	EYNE
66.076.01	FELLUNS		C.Ch	A.I.C.A.	MATASSA
66.076.02	FELLUNS		Ch/Réserve	A.I.C.A.	MATASSA
66.077.01	FENOUILLET		I.Ch	A.C.C.A.	FENOUILLET
66.077.02	FENOUILLET		I/Réserve	A.C.C.A.	FENOUILLET
66.079.01	FINESTRET		I.Ch	Chasse Privée	CRASTRES GEORGES
66.080.01	FONTPEDROUSE		I	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.02	FONTPEDROUSE		C	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.02.PRE	FONTPEDROUSE		Plan Régulation Exceptionnel	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.03	FONTPEDROUSE		C	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.04	FONTPEDROUSE		Ch	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.05	FONTPEDROUSE		Ch	A.I.C.A.	CARANÇA
66.080.06	FONTPEDROUSE		I / Réserve	A.I.C.A.	CARANÇA
66.081.01	FONTRABIOUSE		C.Ch	A.C.C.A.	FONTRABIOUSE
66.081.01.PRE	FONTRABIOUSE		Plan Régulation Exceptionnel	A.C.C.A.	FONTRABIOUSE
66.083.01	FOSSE	SAINT MARTIN	I	A.I.C.A.	UNION
66.083.02	FOSSE	SAINT MARTIN, VIRA	I / Réserve	A.I.C.A.	UNION

66.083.03	FOSSE	SAINT MARTIN, VIRA	Ch	A.I.C.A.	UNION
66.083.04	FOSSE	SAINT MARTIN, VIRA	Ch / Réserve	A.I.C.A.	UNION
66.084.01	FOURQUES		Ch	A.C.C.A.	FOURQUES
66.085.02	FUILLA		I.Ch	A.C.C.A.	FUILLA
66.085.03	FUILLA		Ch/Réserve	A.C.C.A.	FUILLA
66.086.01	GLORIANES		I.Ch	A.C.C.A.	GLORIANES
66.086.03	GLORIANES		Ch	Chasse Privée	MAS NOU
66.088.01	ILLE SUR TET		Ch	A.C.C.A.	ILLE SUR TÊT
66.091.01	LAMANERE		I.Ch.M	A.C.C.A.	LAMANÈRE
66.095.01	LATOUR DE CAROL		I	A.C.C.A.	LATOUR DE CAROL
66.095.02	LATOUR DE CAROL		I	A.C.C.A.	LATOUR DE CAROL
66.095.03	LATOUR DE CAROL		M .C.Ch	A.C.C.A.	LATOUR DE CAROL
66.096.01	LATOUR DE FRANCE		Ch	A.C.C.A.	LATOUR DE FRANCE
66.097.02	LESQUERDE		I.Ch	A.C.C.A.	LESQUERDE
66.097.03	LESQUERDE		I/Réserve	A.C.C.A.	LESQUERDE
66.099.01	LLAURO		Ch	A.C.C.A.	LLAURO
66.100.01	LLO		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	LLO
66.102.01	MANTET		I.C.Ch	A.C.C.A.	MANTET
66.104.01	CLARA		Ch	A.I.C.A.	CLARA/LOS MASOS
66.104.02	CLARA		Ch/Réserve	A.I.C.A.	CLARA/LOS MASOS
66.106.01	MAUREILLAS LAS ILLAS		M . Ch . D	A.C.C.A.	MAUREILLAS LAS ILLAS
66.106.02	MAUREILLAS LAS ILLAS		M		
66.106.03	MAUREILLAS LAS ILLAS		Ch	Chasse Privée	QUINTANE M ET N
66.107.01	MAURY		M . ch	A.C.C.A.	MAURY
66.108.01	MILLAS		Ch	A.C.C.A.	MILLAS
66.109.01	MOLITG LES BAINS	MOSSET	C.Ch	A.C.C.A.	MOLITG LES BAINS
66.109.02	MOLITG LES BAINS		C.Ch / Réserve	A.C.C.A.	MOLITG LES BAINS
66.111.01	MONTALBA LE CHATEAU		Ch	A.C.C.A.	MONTALBA LE CHÂTEAU
66.111.02	MONTALBA LE CHATEAU		Ch / Réserve	A.C.C.A.	MONTALBA LE CHÂTEAU
66.112.01	MONTAURIOL		Ch	A.C.C.A.	MONTAURIOL
66.113.01	MONTBOLO		I.Ch	A.C.C.A.	MONTBOLO
66.115.01	MONTESQUIEU DES ALBERES		Ch	A.C.C.A.	MONTESQUIEU LES ALBÈRES
66.116.01	MONTFERRER		Ch	A.C.C.A.	MONTFERRER
66.118.01	MONTNER		Ch	A.C.C.A.	MONTNER
66.119.01	MOSSET		C.Ch	A.C.C.A.	MOSSET
66.119.02	MOSSET		Ch / Réserve	A.C.C.A.	MOSSET
66.119.04	MOSSET		C.Ch	Chasse Privée	COMMUNE DE MOSSET
66.119.05	MOSSET		M.C.Ch	Chasse Privée	COBAZET
66.119.06	MOSSET		Ch	Chasse Privée	TRIADO CHRISTIAN
66.119.07	MOSSET		Ch	Chasse Privée	GAZE ERIC
66.119.08	MOSSET		C.Ch	Chasse Privée	VILACECA PAUL HENRI
66.119.09	MOSSET		Ch	Chasse Privée	GUBERT CHARLOTTE
66.120.02	NAHUJA	SAINTE LEOCADIE	c.cH	A.I.C.A.	POUJMENTI
66.121.01	NEFIACH		Ch	A.C.C.A.	NÉFIACH
66.122.01	NOHEDES	RIA SIRACH	I.M	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.122.02	NOHEDES	RIA SIRACH	C	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.122.03	NOHEDES	RIA SIRACH	Ch	A.I.C.A.	LE CAILLAN
66.123.01	NYER		I.C.Ch	A.C.C.A.	NYER
66.123.02	NYER		I.C	Chasse Privée	Réserve Naturelle de Nyer
66.124.01	FONT ROMEU ODEILLO VIA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	FONT ROMEU

66.124.01.PRE	FONT ROMEU ODEILLO VIA		Plan Régulation Exceptionnel	A.C.C.A.	FONT ROMEU
66.124.02			I.M.C.Ch/ Ilivia	Chasse Privée	TERRITOIRE LLIVIA FDC 66
66.124.03			M / Ilivia /	Chasse Privée	TERRITOIRE LLIVIA FDC 67
66.124.04.PRE	FONT ROMEU ODEILLO VIA		C/Réserve Plan Régulation Exceptionnel	A.C.C.A.	FONT ROMEU
66.125.01	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	I.C	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT
66.125.02	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	M . ch	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT
66.125.03	OLETTE	JUJOLS, SERDINYA	I.C / Réserve	A.I.C.A.	HAUT CONFLENT
66.125.05	AYGUATEBIA TALAU		C.Ch	Chasse Privée	TUÉVOL
66.125.05.PRE	AYGUATEBIA TALAU		Plan Régulation Exceptionnel	Chasse Privée	TUÉVOL
66.126.01	OMS		Ch	A.C.C.A.	OMS
66.127.01	OPOUL PERILLOS		ch	A.C.C.A.	OPOUL PÉRILLOS
66.128.01	OREILLA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	OREILLA
66.128.01.PRE	OREILLA		Plan Régulation Exceptionnel	A.C.C.A.	OREILLA
66.128.02	OREILLA		C / Réserve	A.C.C.A.	OREILLA
66.130.01	OSSEJA	VALCEBOLLERE	I.C.Ch	A.C.C.A.	OSSEJA
66.132.01	PALAU DE CERDAGNE		I.C.Ch	A.C.C.A.	PALAU DE CERDAGNE
66.134.01	PASSA		Ch	A.C.C.A.	PASSA
66.137.01	LE PERTHUS		Ch	A.C.C.A.	LE PERTHUS
66.138.01	PEYRESTORTES		Ch	A.C.C.A.	PEYRESTORTES
66.142.01	PLANES		I.C.Ch	A.C.C.A.	PLANÈS
66.147.01	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	I.M	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.02	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, BOURG MADAME, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	C.Ch	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.03	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	I	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.04	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	I.C / Réserve Soula	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.05	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, DORRES, EGAT, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	I.M / Réserve du Carlit	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.06	PORTE PUYMORENS		I.M.C / Réserve Font Vive	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.147.16	PORTE PUYMORENS	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES ESCALDES, DORRES, ENVEITG, PORTA, TARGASSONNE, UR	M.C.Ch Réserve carlit campcardos	A.I.C.A.	CARLIT/CAMPCARDOS
66.150.01	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		I.M.Ch	A.C.C.A.	PRATS DE MOLLO
66.152.01	PRUGNANES		I.Ch	A.C.C.A.	PRUGNANES
66.152.02	PRUGNANES		Ch/Réserve	A.C.C.A.	PRUGNANES
66.153.01	PRUNET ET BELPUIG		Ch	A.C.C.A.	PRUNET ET BELPUIG
66.155.02	PY		I.C.Ch	Chasse Privée	S.C.F ECUREUIL
66.155.04	PY		I.M .C.Ch	A.C.C.A.	PY
66.156.01	RABOUILLET		C.Ch	A.C.C.A.	RABOUILLET
66.156.02	RABOUILLET		Ch/Réserve	A.C.C.A.	RABOUILLET
66.157.01	RAILLEU		C.Ch	A.C.C.A.	RAILLEU
66.157.01.PRE	RAILLEU		Plan Régulation Exceptionnel		
66.157.02	RAILLEU		C / Réserve		
66.160.01	REYNES		M . Ch	A.C.C.A.	REYNÈS
66.160.02	REYNES		M.Ch	Chasse Privée	MAS PARER
66.165.01	RODES		Ch	A.C.C.A.	RODES
66.166.01	SAHORRE		I	A.C.C.A.	SAHORRE
66.166.02	SAHORRE		I	A.C.C.A.	SAHORRE

66.166.03	SAHORRE		Ch	A.C.C.A.	SAHORRE
66.167.01	SAILLAGOUSE		I.C.Ch	A.C.C.A.	SAILLAGOUSE
66.169.01	SAINT ARNAC		Ch	A.C.C.A.	SAINT ARNAC
66.170.01	SAINTE COLOMBE		Ch	A.C.C.A.	SAINTE COLOMBE
66.178.01	SAINT JEAN PLA DE CORTS		Ch	A.C.C.A.	SAINT JEAN PLA DE CORTS
66.179.01	SAINT LAURENT DE CERDANS		M . C . Ch . D	A.C.C.A.	SAINT LAURENT DE CERDANS
66.183.01	SAINT MARSAL		I.Ch	A.C.C.A.	SAINT MARSAL
66.183.02	SAINT MARSAL		Ch / Réserve	A.C.C.A.	SAINT MARSAL
66.185.01	SAINT MICHEL DE LLOTES		Ch	A.C.C.A.	SAINT MICHEL DE LLOTES
66.187.01	SAINT PAUL DE FENOUILLET		I.M.Ch	A.C.C.A.	SAINT PAUL DE FENOUILLET
66.187.02	SAINT PAUL DE FENOUILLET		Ch/Réserve	A.C.C.A.	SAINT PAUL DE FENOUILLET
66.188.01	SAINT PIERRE DELS FORCATS		I.C.Ch	A.C.C.A.	SAINT PIERRE DELS FORCATS
66.190.01	SALSLES LE CHATEAU		Ch	A.C.C.A.	SALSLES LE CHÂTEAU
66.191.01	SANSA		I.M.C.Ch	A.C.C.A.	SANSA
66.191.01.PRE	SANSA		Plan de Régulation Exeptionnel	A.C.C.A.	SANSA
66.191.02	SANSA		M/Réserve	A.C.C.A.	SANSA
66.194.01	SERRALONGUE		Ch.M	A.C.C.A.	SERRALONGUE
66.196.01	SOREDE		Ch	A.C.C.A.	SORÈDE
66.197.01	SOUANYAS		C.Ch	A.C.C.A.	SOUANYAS
66.198.01	SOURNIA		C.Ch	A.C.C.A.	SOURNIA
66.199.01	TAILLET		Ch	A.C.C.A.	TAILLET
66.202.01	TARERACH		Ch	A.C.C.A.	TARERACH
66.203.01	TAULIS		I.Ch	A.C.C.A.	TAULIS
66.203.02	TAULIS		Ch/Réserve	A.C.C.A.	TAULIS
66.205.01	TAUTAVEL		M . Ch	A.C.C.A.	TAUTAVEL
66.206.01	LE TECH		I.Ch.M	A.C.C.A.	TECH (LE)
66.207.01	TERRATS		Ch	A.C.C.A.	TERRATS
66.211.01	TORDERES		Ch	A.C.C.A.	TORDÈRES
66.214.01	TRESSERRE		Ch	A.C.C.A.	TRESSERRE
66.215.01	TREVILLACH		Ch	A.I.C.A.	SEQUERRE
66.219.01	URBANYA	NOHEDES	M .C.Ch	A.C.C.A.	URBANYA
66.220.01	VALCEBOLLERE		I.C.Ch	A.C.C.A.	VALCEBOLLERE
66.221.01	VALMANYA		I.Ch	A.C.C.A.	VALMANYA
66.222.01	VERNET LES BAINS		I.Ch	A.C.C.A.	VERNET LES BAINS
66.230.01	VINÇA		Ch	A.C.C.A.	VINÇA
66.231.01	VINGRAU		Ch	A.C.C.A.	VINGRAU
66.233.01	VIVES		Ch	A.C.C.A.	VIVÈS
66.233.02	VIVES		Ch	Chasse Privée	SAQUE JOSÉ
66.740.01	LAROQUE DES ALBERES		Ch	A.C.C.A.	LAROQUE DES ALBERES
66.ALB.1	LAROQUE DES ALBERES		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ALB.2	SOREDE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAG.1	SALSLES LE CHATEAU		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAG.2	OPOUL PERILLOS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAG.3	VINGRAU		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.1	LA LLAGONNE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.1.PRE	LA LLAGONNE		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.2	LES ANGLÉS		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BAR.2.PRE	LES ANGLÉS		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.1	FENOUILLET		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.2	FENOUILLET		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.BOH.3	VIRA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.4	VIRA		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BOH.5	FENOUILLET		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BVA.1	MONTBOLO		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.BVA.2	ARLES SUR TECH		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAL.1	THUES ENTRE VALLS		I.C.	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.10	BAILLESTAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.11	VALMANYA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.12	VALMANYA		I ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.13	CASTEIL	CORSAVY, ESTOHER, FILLOLS, PRATS DE MOLLO LA PRESTE, TAURINYA, LE TECH, VALMANYA, VERNET LES BAINS	I (jonction can 1 et 2 hva 2)	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.3	CASTEIL		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.4	VERNET LES BAINS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.5	FILLOLS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.6	TAURINYA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.7	CLARA		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.8	ESTOHER		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAN.9	ESTOHER		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAS.1	MOSSET		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAS.4	MOLITG LES BAINS		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAS.5	EUS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.1/2	FORMIGUERES		M.C	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.1/2.PRE	FORMIGUERES		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.3	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, PUYVALADOR	M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.3.PRE	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, PUYVALADOR	Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.4	FORMIGUERES		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.4.PRE	FORMIGUERES		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.5	FONTRABIOUSE		I.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CAY.5.PRE	FONTRABIOUSE		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CDP.1	SANSA		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CDP.2	SANSA		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CDP.3	REAL		M.C	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CER.1	CERBERE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR.1	AYGUATEBIA TALAU		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR.1.PRE	AYGUATEBIA TALAU		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR/CDL1	AYGUATEBIA TALAU		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CLR/CDL/1.PRE	AYGUATEBIA TALAU		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.1	SOUANYAS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.10	VERNET LES BAINS		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.11	CASTEIL		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.12	SAHORRE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.2	ESCARO		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.3	FUJILLA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.4	SERDINYA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.5	CORNEILLA DE CONFLENT		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.8	CLARA		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COF.9	FILLOLS		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COT.1	SERDINYA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.COT.2	VILLEFRANCHE DE CONFLENT		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

66.CRA.1	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, PUYVALADOR	C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CRA.1.PRE	LES ANGLÉS	FORMIGUERES, PUYVALADOR	Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CRA.2	LA CABANASSE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.CRA.3	EYNE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ENT.1	THUES ENTRE VALLS		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.ENT.2	NYER		I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.1	CAMPOUSSY		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.2	SOURNIA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FED.5	RABOUILLET		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FPD.3	FONTPEDROUSE		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FPD.3.PRE	FONTPEDROUSE		Plan Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FRU.1	FONT ROMEU ODEILLO VIA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FRU.1.PRE	FONT ROMEU ODEILLO VIA		Plan de Régulation Exceptionnel	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.FRU.2.PRE	FONT ROMEU ODEILLO VIA		C/Réserve ONF REGULATION	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.10	CORSAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.11	CORSAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.12	CORSAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.2	CORSAVY		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.3	MONTFERRER		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.4	LE TECH		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.5	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.6	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.7	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.8	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		Ch,I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.HVA.9	PRATS DE MOLLO LA PRESTE		Ch,I	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.MAG.1	CAUDIES DE FENOUILLEDES		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.MAG.2	SAINT PAUL DE FENOUILLET		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.NUR.2	NOHEDES		M.C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.NUR.3	URBANYA		C.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.REA.1	TORDERES		Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.TES.1	ESCARO		I.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT
66.TES.2	SAHORRE		I.M.Ch	O.N.F.	OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.001.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée L'ALBÉRIENNE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPYR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	500	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	1	300	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.001.01 / Chasse Privée L'ALBÉRIENNE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3000 à 3001	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.003.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	18	501 à 518	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	11	1 à 11	
Mouflon indéterminé	11	301 à 311	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.003.01 / A.C.C.A. AMÉLIE LES BAINS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	3002 à 3009	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	519 à 525	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	5	12 à 16	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.004.01 / A.I.C.A. CAPCIR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2100	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	9	526 à 534	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	4	17 à 20	
Mouflon indéterminé	2	312 à 313	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.004.02 / A.I.C.A. CAPCIR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.004.03 / A.I.C.A. CAPCIR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	19	6000 à 6018	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	27	6400 à 6426	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	100	6800 à 6899	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	36	7900 à 7935	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	30	8500 à 8529	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	40	3010 à 3049	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage	5500 à 5511	5500 à 5511	Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.03.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.004.03.PRE / A.I.C.A. CAPCIR**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6210 à 6211	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	7	6621 à 6627	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	39	7727 à 7765	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	12	8293 à 8304	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.004.04 / A.I.C.A. CAPCIRRéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6019 à 6022	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	6	6427 à 6432	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	22	6900 à 6921	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	8	7936 à 7943	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	10	3050 à 3059	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.004.04.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CAPCIR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6212	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	3	6628 à 6630	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	19	7766 à 7784	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	6	8305 à 8310	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.006.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. ROQUEMOULADE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.006.01 / A.I.C.A. ROQUEMOULADE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	18	3060 à 3077	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.006.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. ROQUEMOULADE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3078 à 3079	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.008.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ARGELÈS SUR MER**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.008.01 / A.C.C.A. ARGELÈS SUR MER**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	3080 à 3084	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.009.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	4	535 à 538	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	2	21 à 22	
Mouflon indéterminé	2	314 à 315	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.009.01 / A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	24	3085 à 3108	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.009.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.009.02 / A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	7944	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.009.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ARLES SUR TECH**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	539	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	1	316	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.009.03 / A.C.C.A. ARLES SUR TECH Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3109	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.010.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GARROTXXES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.010.01 / A.I.C.A. GARROTXXES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	19	6023 à 6041	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	16	6433 à 6448	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	63	6922 à 6984	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	21	7945 à 7965	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	15	8530 à 8544	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	22	3110 à 3131	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.010.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GARROTXXES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	8	6631 à 6638	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	51	7785 à 7835	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	17	8311 à 8327	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.010.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GARROTXXES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6042 à 6043	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6449 à 6450	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	9	6985 à 6993	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	7966 à 7968	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.013.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BAILLESTAVY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.013.01 / A.C.C.A. BAILLESTAVY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	11	3132 à 3142	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.013.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1000	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1500	
Isard indéterminé (3)	1	2101	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.013.02 / Chasse Privée COULET JEAN CLAUDE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	3143 à 3148	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.016.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BANYULS SUR MER**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3149 à 3152	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.018.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BASTIDE (LA)**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1001 à 1003	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1501 à 1504	
Isard indéterminé (3)	1	2102	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.018.01 / A.C.C.A. BASTIDE (LA)**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	22	3153 à 3174	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.018.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BASTIDE (LA)**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.018.02 / A.C.C.A. BASTIDE (LA) Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3175 à 3176	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.018.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée GOLAUD-LOHEZ**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1004	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1505	
Isard indéterminé (3)	1	2103	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3177 à 3180	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.018.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée DAVIES TEFFREY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.018.04 / Chasse Privée DAVIES TEFFREY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	8	3181 à 3188	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.019.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BÉLESTA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.019.01 / A.C.C.A. BÉLESTA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	3189 à 3198	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.020.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. MONT-LOUIS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2104	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.020.01 / A.I.C.A. MONT-LOUIS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6044 à 6045	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6451 à 6453	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	12	6994 à 7005	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	5	7969 à 7973	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	3199 à 3210	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.020.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. MONT-LOUIS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04.REGULATION-CAMPCARDOS/CARLIT LA CALME REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6213 à 6214	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	1	6639	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	4	7836 à 7839	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	2	8328 à 8329	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.022.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BOULE D'AMONT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.022.01 / A.C.C.A. BOULE D'AMONT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	17	3211 à 3227	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.023.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BOULETERNERRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.023.01 / A.C.C.A. BOULETERNERRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	3228 à 3234	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.024.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. BOULOU (LE)**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.024.01 / A.C.C.A. BOULOU (LE)**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	3235 à 3239	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.029.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAIXAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	3240 à 3246	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.030.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CALCE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.030.01 / A.C.C.A. CALCE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3247 à 3250	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.032.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CALMEILLES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.032.01 / A.C.C.A. CALMEILLES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	13	3251 à 3263	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.032.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée MAS BAUX**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.032.02 / Chasse Privée MAS BAUX**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	3264 à 3266	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.033.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAMÉLAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	9	3267 à 3275	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.034.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAMPOME**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.034.01 / A.C.C.A. CAMPOME**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7006	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	7974	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	15	3276 à 3290	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.034.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAMPOME**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3291	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.035.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAMPOUSSY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.035.01 / A.C.C.A. CAMPOUSSY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	14	3292 à 3305	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.035.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée BAUBY LAURENT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.035.02 / Chasse Privée BAUBY LAURENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	5	3306 à 3310	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.036.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CANAVEILLES**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1506	
Isard indéterminé (3)	1	2105	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.036.01 / A.C.C.A. CANAVEILLES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	9	6046 à 6054	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	8	6454 à 6461	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	28	7007 à 7034	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	11	7975 à 7985	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.036.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CANAVEILLES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.036.01.PRE / A.C.C.A. CANAVEILLES**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	10	6215 à 6224	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	7	6640 à 6646	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	7	7840 à 7846	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	6	8330 à 8335	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.039.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CARAMANY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.039.01 / A.C.C.A. CARAMANY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	3311 à 3320	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.040.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CASEFABRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	5	3321 à 3325	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.041.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CASES DE PENE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3326 à 3329	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.042.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CASSAGNES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.042.01 / A.C.C.A. CASSAGNES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	3330 à 3337	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.044.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CASTELNOU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	3338 à 3340	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.045.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CATLLAR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.045.01 / A.C.C.A. CATLLAR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	18	3341 à 3358	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.045.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CATLLAR**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.045.02 / A.C.C.A. CATLLAR Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	3359 à 3361	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.046.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CAUDIÈS DE FENOUILLEDES**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	1005 à 1008	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	1507 à 1511	
Isard indéterminé (3)	1	2106	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.046.01 / A.C.C.A. CAUDIÈS DE FENOUILLEDES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	30	3362 à 3391	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.049.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CÉRET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPYR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	6	540 à 545	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	3	23 à 25	
Mouflon indéterminé	3	317 à 319	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.049.01 / A.C.C.A. CÉRET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	10	3392 à 3401	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.049.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CÉRET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPİR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	546	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	26	
Mouflon indéterminé	1	320	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.049.02 / A.C.C.A. CÉRET Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3402 à 3403	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.053.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. COLLIOURE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.053.01 / A.C.C.A. COLLIOURE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3404 à 3407	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.054.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CONAT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1512	
Isard indéterminé (3)	1	2107	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.054.01 / A.C.C.A. CONAT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6055	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	1	6462	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	4	7035 à 7038	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	2	7986 à 7987	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	2	8545 à 8546	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	24	3408 à 3431	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage	5512 à 5516	5512 à 5516	Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.054.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CONAT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.054.02 / A.C.C.A. CONAT Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3432 à 3435	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5517	5517	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.055.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CORBÈRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.055.01 / A.C.C.A. CORBÈRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3436 à 3439	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.056.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CORBÈRE LES CABANES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.056.01 / A.C.C.A. CORBÈRE LES CABANES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	4	3440 à 3443	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.057.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CORNEILLA DE CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.057.01 / A.C.C.A. CORNEILLA DE CONFLENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	9	3444 à 3452	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.060.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CORSAVY**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1009 à 1013	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1513 à 1518	
Isard indéterminé (3)	1	2108	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.060.01 / A.C.C.A. CORSAVY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	26	3453 à 3478	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.060.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CORSAVY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.060.02 / A.C.C.A. CORSAVY Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3479	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.061.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. COUSTOUGES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	547	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	27	
Mouflon indéterminé	1	321	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.061.01 / A.C.C.A. COUSTOUGES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	7988	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	3480 à 3486	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.061.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée VERGES JEAN LUC**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.061.02 / Chasse Privée VERGES JEAN LUC**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3487 à 3490	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.063.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. CLUSES (LES)**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.063.01 / A.C.C.A. CLUSES (LES)**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3491 à 3494	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.067.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ERR**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	14	1014 à 1027	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	17	1519 à 1535	
Isard indéterminé (3)	4	2109 à 2112	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	548 à 549	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours
Mouflon mâle	2	28 à 29	
Mouflon indéterminé			Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.067.01 / A.C.C.A. ERR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6056	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	1	6463	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	6	7039 à 7044	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	2	7989 à 7990	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	3	8547 à 8549	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	3495 à 3506	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage	5518 à 5521	5518 à 5521	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.068.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ESCARO**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1028 à 1029	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1536 à 1538	
Isard indéterminé (3)	1	2113	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.068.01 / A.C.C.A. ESCARO**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	7991	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	3507 à 3518	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.069.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ESPIRA DE L'AGLY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.069.01 / A.C.C.A. ESPIRA DE L'AGLY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	3519 à 3521	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5522	5522	Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.069.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TERRAIN MILITAIRE C.P.I.S**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.069.02 / Chasse Privée TERRAIN MILITAIRE C.P.I.S**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	3522 à 3524	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.071.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ESTAGEL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.071.01 / A.C.C.A. ESTAGEL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	3525 à 3530	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.072.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ESTAVAR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.072.01 / A.C.C.A. ESTAVAR**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6057	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6464 à 6465	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	3	7045 à 7047	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	2	7992 à 7993	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	3531 à 3538	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.072.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ESTAVAR**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.072.02 / A.C.C.A. ESTAVAR Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3539 à 3540	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.073.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.073.01 / A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	43	3541 à 3583	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.073.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	15	1030 à 1044	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	15	1539 à 1553	
Isard indéterminé (3)	3	2114 à 2116	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.073.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.073.03 / A.I.C.A. GRAND CONFLENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	22	3584 à 3605	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.074.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. EUS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.074.01 / A.C.C.A. EUS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	3606 à 3617	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.074.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. EUS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.074.02 / A.C.C.A. EUS Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3618	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.075.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. EYNE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	22	1045 à 1066	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	28	1554 à 1581	
Isard indéterminé (3)	6	2117 à 2122	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	24	550 à 573	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	16	30 à 45	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.075.01 / A.C.C.A. EYNE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6058 à 6059	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6466 à 6467	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	6	7048 à 7053	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	7994 à 7996	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	10	3619 à 3628	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.076.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. MATASSA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.076.01 / A.I.C.A. MATASSA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7054	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	7997	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	25	3629 à 3653	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage	5523 à 5525	5523 à 5525	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.076.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. MATASSA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.076.02 / A.I.C.A. MATASSARéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	3654 à 3656	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.077.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FENOUILLET**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1067	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1582	
Isard indéterminé (3)	1	2123	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.077.01 / A.C.C.A. FENOUILLET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	9	3657 à 3665	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.077.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FENOUILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2124	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.077.02 / A.C.C.A. FENOUILLET Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.079.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée CRASTRES GEORGES**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2125	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.079.01 / Chasse Privée CRASTRES GEORGES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3666 à 3669	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	56	1068 à 1123	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	70	1583 à 1652	
Isard indéterminé (3)	14	2126 à 2139	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.01 / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.02 / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6060 à 6064	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	5	6468 à 6472	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	19	7055 à 7073	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	6	7998 à 8003	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.02.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.02.PRE / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6647	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	9	7847 à 7855	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	4	8336 à 8339	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.03 / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6065 à 6067	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	4	6473 à 6476	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	17	7074 à 7090	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	6	8004 à 8009	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.04 / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	3670 à 3673	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.05**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.05 / A.I.C.A. CARANCA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	4	3674 à 3677	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.080.06**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARANCA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1124	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1653 à 1654	
Isard indéterminé (3)	1	2140	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.080.06 / A.I.C.A. CARANCA Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.081.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FONTRABIOUSE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6068 à 6070	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6477 à 6479	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	6	7091 à 7096	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	7	8010 à 8016	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	24	3678 à 3701	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.081.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FONTRABIOUSE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.081.01.PRE / A.C.C.A. FONTRABIOUSE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6225 à 6229	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6648 à 6649	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8340 à 8342	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.083.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. UNION**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1655	
Isard indéterminé (3)	1	2141	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.083.01 / A.I.C.A. UNION**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.083.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. UNION**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1656 à 1657	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.083.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. UNION**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.083.03 / A.I.C.A. UNION**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	40	3702 à 3741	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.083.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. UNION**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	3742 à 3747	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.084.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FOURQUES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.084.01 / A.C.C.A. FOURQUES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3748	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.085.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FUILLA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1658	
Isard indéterminé (3)	1	2142	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.085.02 / A.C.C.A. FUILLA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	3749 à 3758	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.085.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FUILLA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.085.03 / A.C.C.A. FUILLARéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3759	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.086.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. GLORIANES**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1125 à 1127	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1659 à 1662	
Isard indéterminé (3)	1	2143	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.086.01 / A.C.C.A. GLORIANES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	14	3760 à 3773	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.086.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée MAS NOU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.086.03 / Chasse Privée MAS NOU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	3774 à 3779	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.088.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. ILLE SUR TÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.088.01 / A.C.C.A. ILLE SUR TÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	14	3780 à 3793	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.091.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LAMANÈRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.091.01 / A.C.C.A. LAMANÈRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	30	3794 à 3823	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5526 à 5527	5526 à 5527	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.095.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1128 à 1129	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1663 à 1665	
Isard indéterminé (3)	1	2144	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.095.01 / A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.095.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.05-CAMPCARDOS			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1666	
Isard indéterminé (3)	1	2145	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.095.02 / A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.095.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	574 à 583	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	6	46 à 51	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.095.03 / A.C.C.A. LATOUR DE CAROL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6071	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6480 à 6482	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	10	7097 à 7106	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	4	8017 à 8020	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	18	3824 à 3841	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.096.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LATOUR DE FRANCE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.096.01 / A.C.C.A. LATOUR DE FRANCE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	3842 à 3847	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.097.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LESQUERDE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1130	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1667	
Isard indéterminé (3)	1	2146	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.097.02 / A.C.C.A. LESQUERDE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	3848 à 3853	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.097.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LESQUERDE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1668	
Isard indéterminé (3)	1	2147	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.097.03 / A.C.C.A. LESQUERDERéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.099.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LLAURO**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.099.01 / A.C.C.A. LLAURO**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	3854 à 3856	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.100.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LLO**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	16	1131 à 1146	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	20	1669 à 1688	
Isard indéterminé (3)	4	2148 à 2151	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	24	584 à 607	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours
Mouflon mâle	16	52 à 67	
Mouflon indéterminé			Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 01/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31 /01/2014 tous les jours, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.100.01 / A.C.C.A. LLO**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6072 à 6074	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	5	6483 à 6487	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	18	7107 à 7124	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	7	8021 à 8027	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	10	8550 à 8559	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	21	3857 à 3877	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage	5528 à 5531	5528 à 5531	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.102.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MANTET**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	22	1147 à 1168	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	26	1689 à 1714	
Isard indéterminé (3)	5	2152 à 2156	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.102.01 / A.C.C.A. MANTET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6075	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	2	7125 à 7126	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8028	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	3878 à 3887	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.104.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.104.01 / A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	3888 à 3899	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.104.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.104.02 / A.I.C.A. CLARA/LOS MASOS Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	3900 à 3901	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.106.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	608 à 610	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	2	68 à 69	
Mouflon indéterminé	2	322 à 323	

DAIM - UNITE DE GESTION : 66.01-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.106.01 / A.C.C.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	21	3902 à 3922	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.106.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPYR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	611 à 613	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	70	
Mouflon indéterminé	1	324	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.106.02 / A.C.C.A. MAUREILLAS LAS ILLAS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.106.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée QUINTANE M ET N**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.106.03 / Chasse Privée QUINTANE M ET N**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	3923 à 3924	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5532	5532	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.107.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MAURY**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	614	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	71	
Mouflon indéterminé	1	325	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.107.01 / A.C.C.A. MAURY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	3925 à 3930	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.108.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MILLAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	3931 à 3942	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.109.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MOLITG LES BAINS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.109.01 / A.C.C.A. MOLITG LES BAINS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7127	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8029	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	22	3943 à 3964	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.109.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MOLITG LES BAINS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.109.02 / A.C.C.A. MOLITG LES BAINS Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8030	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	3965 à 3967	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.111.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.111.01 / A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	15	3968 à 3982	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.111.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.111.02 / A.C.C.A. MONTALBA LE CHÂTEAU Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	3983	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.112.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTAURIOL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.112.01 / A.C.C.A. MONTAURIOL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	3984 à 3986	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.113.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTBOLO**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1715	
Isard indéterminé (3)	1	2157	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.113.01 / A.C.C.A. MONTBOLO**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	17	3987 à 4003	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.115.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTESQUIEU LES ALBÈRES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.115.01 / A.C.C.A. MONTESQUIEU LES ALBÈRES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4004 à 4006	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.116.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTFERRER**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.116.01 / A.C.C.A. MONTFERRER**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	30	4007 à 4036	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.118.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MONTNER**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.118.01 / A.C.C.A. MONTNER**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	4037 à 4042	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MOSSET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.01 / A.C.C.A. MOSSET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6076 à 6077	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6488 à 6490	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	9	7128 à 7136	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	4	8031 à 8034	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	28	4043 à 4070	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. MOSSET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4071 à 4072	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée COMMUNE DE MOSSET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.04 / Chasse Privée COMMUNE DE MOSSET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6078 à 6081	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	4	6491 à 6494	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	13	7137 à 7149	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	5	8035 à 8039	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	36	4073 à 4108	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.05**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée COBAZET**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1169 à 1173	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1716 à 1721	
Isard indéterminé (3)	1	2158	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	18	615 à 632	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	8	72 à 79	
Mouflon indéterminé	4	326 à 329	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.05 / Chasse Privée COBAZET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6082 à 6085	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	5	6495 à 6499	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	15	7150 à 7164	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	6	8040 à 8045	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	20	4109 à 4128	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.06**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TRIADO CHRISTIAN**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.06 / Chasse Privée TRIADO CHRISTIAN**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	4129 à 4130	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.07**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée GAZE ERIC**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.07 / Chasse Privée GAZE ERIC**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4131 à 4133	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.119.08**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée VILACECA PAUL HENRI**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.08 / Chasse Privée VILACECA PAUL HENRI**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6086	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7165	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8046	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	1	8560	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	4134 à 4139	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.119.09**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée GUIBERT CHARLOTTE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.119.09 / Chasse Privée GUIBERT CHARLOTTE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	4	4140 à 4143	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.120.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. POUJMENTI**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.120.02 / A.I.C.A. POUJMENTI**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6087	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7166	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8047	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	4144 à 4153	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.121.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. NÉFIACH**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.121.01 / A.C.C.A. NÉFIACH**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	4154 à 4161	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.122.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. LE CAILLAN**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1174	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1722 à 1724	
Isard indéterminé (3)	1	2159	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	633 à 639	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	3	80 à 82	
Mouflon indéterminé	2	330 à 331	

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.122.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. LE CAILLAN**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.122.02 / A.I.C.A. LE CAILLAN**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6088 à 6090	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	4	6500 à 6503	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	12	7167 à 7178	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	5	8048 à 8052	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	6	8561 à 8566	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.122.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. LE CAILLAN**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.122.03 / A.I.C.A. LE CAILLAN**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	24	4162 à 4185	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.123.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. NYER**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1175 à 1177	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1725 à 1728	
Isard indéterminé (3)	1	2160	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.123.01 / A.C.C.A. NYER**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6091	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7179	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8053	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	4186 à 4195	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.123.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée RÉSERVE NATURELLE DE NYER**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	16	1178 à 1193	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	20	1729 à 1748	
Isard indéterminé (3)	4	2161 à 2164	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6092	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7180	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8054	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.124.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FONT ROMEU**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1194 à 1195	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1749 à 1750	
Isard indéterminé (3)	1	2165	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	11	640 à 650	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	6	83 à 88	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.124.01 / A.C.C.A. FONT ROMEU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6093 à 6094	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6504 à 6505	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	8	7181 à 7188	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8055 à 8057	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	4196 à 4202	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.124.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FONT ROMEU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.124.01.PRE / A.C.C.A. FONT ROMEU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04.REGULATION-CAMPCARDOS/CARLIT LA CALME REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6650	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	4	7856 à 7859	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8343	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.124.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 66**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1751	
Isard indéterminé (3)	1	2166	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	7	651 à 657	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	7	89 à 95	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.124.02 / Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 66**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6095	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6506 à 6507	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	8	7189 à 7196	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8058 à 8060	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	4203 à 4209	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.124.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 67**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	658	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	96	
Mouflon indéterminé	1	332	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.124.03 / Chasse Privée TERRITOIRE LLIVIA FDC 67**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.124.04.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. FONT ROMEU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04.REGULATION-CAMPCARDOS/CARLIT LA CALME REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6230	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7860	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	2	8344 à 8345	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.125.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1196 à 1201	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	7	1752 à 1758	
Isard indéterminé (3)	2	2167 à 2168	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.125.01 / A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	9	6096 à 6104	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	12	6508 à 6519	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	35	7197 à 7231	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	14	8061 à 8074	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.125.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	12	659 à 670	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	5	97 à 101	
Mouflon indéterminé	3	333 à 335	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.125.02 / A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	45	4210 à 4254	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.125.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. HAUT CONFLENT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1759	
Isard indéterminé (3)	1	2169	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	671 à 673	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	102	
Mouflon indéterminé	1	336	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.125.03 / A.I.C.A. HAUT CONFLENT Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6105 à 6106	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6520 à 6522	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	8	7232 à 7239	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8075 à 8077	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.125.05**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TUÉVOL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.125.05 / Chasse Privée TUÉVOL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6107 à 6110	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	3	6523 à 6525	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	14	7240 à 7253	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	6	8078 à 8083	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	4	4255 à 4258	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.125.05.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée TUÉVOL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.125.05.PRE / Chasse Privée TUÉVOL**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6651 à 6652	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	13	7861 à 7873	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	5	8346 à 8350	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.126.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OMS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	4259 à 4268	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.127.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OPOUL PÉRILLOS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.127.01 / A.C.C.A. OPOUL PÉRILLOS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4269 à 4270	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.128.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OREILLA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	60	674 à 733	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	36	103 à 138	
Mouflon indéterminé	4	337 à 340	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.128.01 / A.C.C.A. OREILLA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6111 à 6115	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	7	6526 à 6532	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	28	7254 à 7281	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	10	8084 à 8093	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	4271 à 4282	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.128.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OREILLA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.128.01.PRE / A.C.C.A. OREILLA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02.REGULATION-MADRES/CORONAT REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	5	6653 à 6657	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	35	7874 à 7908	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	10	8351 à 8360	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.128.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OREILLA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.128.02 / A.C.C.A. OREILLARéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6116	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7282	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8094	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.130.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. OSSEJA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1202 à 1206	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1760 à 1765	
Isard indéterminé (3)	1	2170	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.130.01 / A.C.C.A. OSSEJA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	1	7283	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8095	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	12	4283 à 4294	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.132.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PALAU DE CERDAGNE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1207 à 1208	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1766 à 1767	
Isard indéterminé (3)	1	2171	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.132.01 / A.C.C.A. PALAU DE CERDAGNE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6117	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7284	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8096	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	1	8567	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	4295 à 4306	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.134.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PASSA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.134.01 / A.C.C.A. PASSA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4307 à 4309	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.137.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LE PERTHUS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.137.01 / A.C.C.A. LE PERTHUS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	9	4310 à 4318	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.138.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PEYRESTORTES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	4319 à 4321	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.142.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PLANÈS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	12	1209 à 1220	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	15	1768 à 1782	
Isard indéterminé (3)	3	2172 à 2174	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.142.01 / A.C.C.A. PLANÈS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6118 à 6119	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6533 à 6534	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	9	7285 à 7293	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8097 à 8099	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	3	8568 à 8570	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	15	4322 à 4336	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	14	1221 à 1234	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	18	1783 à 1800	
Isard indéterminé (3)	4	2175 à 2178	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	75	734 à 808	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	57	139 à 195	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.147.01 / A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.147.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	9	6120 à 6128	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	18	6535 à 6552	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	78	7294 à 7371	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	25	8100 à 8124	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	30	8571 à 8600	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	82	4337 à 4418	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage	5533 à 5562	5533 à 5562	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.05-CAMPCARDOS			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1235	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1801 à 1803	
Isard indéterminé (3)	1	2179	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.147.03 / A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1236 à 1240	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1804 à 1809	
Isard indéterminé (3)	1	2180	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.05**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1241 à 1245	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1810 à 1815	
Isard indéterminé (3)	1	2181	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.06**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	1246 à 1249	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	1816 à 1820	
Isard indéterminé (3)	1	2182	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.147.16**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. CARLIT/CAMPCARDOS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	41	809 à 849	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	37	196 à 232	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6129 à 6130	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	4	6553 à 6556	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	20	7372 à 7391	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	7	8125 à 8131	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	5	4419 à 4423	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.150.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PRATS DE MOLLO**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	10	1250 à 1259	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	13	1821 à 1833	
Isard indéterminé (3)	2	2183 à 2184	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	7	341 à 347	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.150.01 / A.C.C.A. PRATS DE MOLLO**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8132	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	66	4424 à 4489	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.152.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PRUGNANES**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2185	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.152.01 / A.C.C.A. PRUGNANES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	4490 à 4495	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5563	5563	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.152.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PRUGNANES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.152.02 / A.C.C.A. PRUGNANES Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4496 à 4497	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage	5564	5564	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.153.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PRUNET ET BELPUIG**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.153.01 / A.C.C.A. PRUNET ET BELPUIG**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	20	4498 à 4517	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.155.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée S.C.F ECUREUIL**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	10	1260 à 1269	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	13	1834 à 1846	
Isard indéterminé (3)	3	2186 à 2188	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8133	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	4518 à 4522	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.155.04**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. PY**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	17	1270 à 1286	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	21	1847 à 1867	
Isard indéterminé (3)	4	2189 à 2192	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.02-CANIGOU/TRES ESTELLES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	4	850 à 853	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	4	233 à 236	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.155.04 / A.C.C.A. PY**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6131	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7392	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8134	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	30	4523 à 4552	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.156.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RABOUILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.156.01 / A.C.C.A. RABOUILLET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6132	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	1	6557	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	2	7393 à 7394	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8135	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	24	4553 à 4576	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage	5565 à 5566	5565 à 5566	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.156.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RABOUILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.156.02 / A.C.C.A. RABOUILLET Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4577 à 4578	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.157.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RAILLEU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.157.01 / A.C.C.A. RAILLEU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	7	6133 à 6139	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	7	6558 à 6564	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	26	7395 à 7420	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	9	8136 à 8144	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.157.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RAILLEU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.157.01.PRE / A.C.C.A. RAILLEU**

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6658 à 6659	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	14	7909 à 7922	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	5	8361 à 8365	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.157.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RAILLEU**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6140	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	2	7421 à 7422	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	2	8145 à 8146	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.160.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. REYNÈS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPİR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	854 à 863	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	5	237 à 241	
Mouflon indéterminé	5	348 à 352	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.160.01 / A.C.C.A. REYNÈS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	15	4579 à 4593	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.160.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée MAS PARER**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPİR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	864	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	1	353	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.160.02 / Chasse Privée MAS PARER**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4594 à 4595	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.165.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. RODES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.165.01 / A.C.C.A. RODES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	18	4596 à 4613	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.166.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAHORRE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1287	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1868 à 1869	
Isard indéterminé (3)	1	2193	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.166.01 / A.C.C.A. SAHORRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.166.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAHORRE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1288 à 1290	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1870 à 1872	
Isard indéterminé (3)	1	2194	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.166.02 / A.C.C.A. SAHORRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.166.03**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAHORRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.166.03 / A.C.C.A. SAHORRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	9	4614 à 4622	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.167.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAILLAGOUSE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2195	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.167.01 / A.C.C.A. SAILLAGOUSE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6141	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7423	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8147	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	1	8601	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	7	4623 à 4629	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.169.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT ARNAC**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.169.01 / A.C.C.A. SAINT ARNAC**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	4630 à 4635	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.170.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4636 à 4637	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.178.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT JEAN PLA DE CORTS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.178.01 / A.C.C.A. SAINT JEAN PLA DE CORTS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	4638 à 4642	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.179.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT LAURENT DE CERDANS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.07-BAS VALLESPIR/ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	865 à 867	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	242	
Mouflon indéterminé	1	354	

DAIM - UNITE DE GESTION : 66.01-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé	20	5700 à 5719	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.179.01 / A.C.C.A. SAINT LAURENT DE CERDANS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.07-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	2	7424 à 7425	<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	2	8148 à 8149	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.12-BAS VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	40	4643 à 4682	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.183.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT MARSAL**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1291 à 1292	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1873 à 1875	
Isard indéterminé (3)	1	2196	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.183.01 / A.C.C.A. SAINT MARSAL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	33	4683 à 4715	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.183.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT MARSAL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.183.02 / A.C.C.A. SAINT MARSAL Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4716 à 4717	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.185.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT MICHEL DE LOTTES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.185.01 / A.C.C.A. SAINT MICHEL DE LOTTES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	4718 à 4723	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.187.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT PAUL DE FENOUILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1293 à 1295	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1876 à 1878	
Isard indéterminé (3)	1	2197	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	868 à 869	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	243	
Mouflon indéterminé	1	355	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.187.01 / A.C.C.A. SAINT PAUL DE FENOUILLET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	4724 à 4729	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.187.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT PAUL DE FENOUILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4730 à 4731	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.188.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SAINT PIERRE DELS FORCATS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	7	1296 à 1302	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	8	1879 à 1886	
Isard indéterminé (3)	2	2198 à 2199	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.188.01 / A.C.C.A. SAINT PIERRE DELS FORCATS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6142	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6565 à 6566	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	8	7426 à 7433	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	3	8150 à 8152	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	2	8602 à 8603	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	15	4732 à 4746	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage	5567 à 5568	5567 à 5568	Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.190.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SALSSES LE CHÂTEAU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.190.01 / A.C.C.A. SALSSES LE CHÂTEAU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4747 à 4749	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.191.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SANSA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.07-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1887	
Isard indéterminé (3)	1	2200	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	30	870 à 899	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	16	244 à 259	
Mouflon indéterminé	9	356 à 364	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.191.01 / A.C.C.A. SANSA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6143 à 6147	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	7	6567 à 6573	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	28	7434 à 7461	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	10	8153 à 8162	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	21	4750 à 4770	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.191.01.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SANSA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.191.01.PRE / A.C.C.A. SANSA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02.REGULATION-MADRES/CORONAT REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6231 à 6232	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	2	6660 à 6661	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	12	7923 à 7934	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	4	8366 à 8369	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.191.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SANSA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	900	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	1	365	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.191.02 / A.C.C.A. SANSARéserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.194.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SERRALONGUE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.194.01 / A.C.C.A. SERRALONGUE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	17	4771 à 4787	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.196.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SORÈDE**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.196.01 / A.C.C.A. SORÈDE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4788 à 4790	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.197.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SOUANYAS**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6148	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	1	7462	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8163	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	8	4791 à 4798	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.198.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. SOURNIA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.198.01 / A.C.C.A. SOURNIA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6149	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Daguet et cerf 4 cors	1	6574	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Biche et jeunes	3	7463 à 7465	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Cerf indéterminé	1	8164	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	30	4799 à 4828	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.199.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TAILLET**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.199.01 / A.C.C.A. TAILLET**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	4829 à 4834	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.202.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TARERACH**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.202.01 / A.C.C.A. TARERACH**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	4835 à 4840	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.203.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TAULIS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1303	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1888 à 1889	
Isard indéterminé (3)	1	2201	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	4841 à 4848	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.203.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TAULIS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.203.02 / A.C.C.A. TAULIS Réserve**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	1	4849	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.205.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TAUTAVEL**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.06-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	3	901 à 903	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	2	260 à 261	
Mouflon indéterminé	1	366	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.205.01 / A.C.C.A. TAUTAVEL**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	4850 à 4851	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.206.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TECH (LE)**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1304 à 1306	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1890 à 1893	
Isard indéterminé (3)	1	2202	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.01-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.206.01 / A.C.C.A. TECH (LE)**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	30	4852 à 4881	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.207.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TERRATS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.207.01 / A.C.C.A. TERRATS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	4882 à 4883	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.211.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TORDÈRES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.211.01 / A.C.C.A. TORDÈRES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	4884 à 4887	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.214.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. TRESSERRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.214.01 / A.C.C.A. TRESSERRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	4888 à 4891	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.215.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.I.C.A. SEQUERRE**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.215.01 / A.I.C.A. SEQUERRE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	20	4892 à 4911	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.219.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. URBANYA**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	4	904 à 907	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	262	
Mouflon indéterminé	2	367 à 368	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.219.01 / A.C.C.A. URBANYA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6575 à 6576	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes	9	7466 à 7474	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	3	8165 à 8167	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	20	4912 à 4931	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.220.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VALCEBOLLERE**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.03-PUIGMAL			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	10	1307 à 1316	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre et du 1er samedi de janvier au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	12	1894 à 1905	
Isard indéterminé (3)	2	2203 à 2204	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.220.01 / A.C.C.A. VALCEBOLLERE**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé	1	8168	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage	1	8604	Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	4932 à 4943	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.221.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VALMANYA**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1317 à 1319	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1906 à 1909	
Isard indéterminé (3)	1	2205	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.221.01 / A.C.C.A. VALMANYA**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	10	4944 à 4953	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.222.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VERNET LES BAINS**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1320	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1910 à 1911	
Isard indéterminé (3)	1	2206	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.222.01 / A.C.C.A. VERNET LES BAINS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	4954 à 4958	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.230.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VINÇA**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4959 à 4961	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.231.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VINGRAU**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.231.01 / A.C.C.A. VINGRAU**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	4962 à 4963	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.233.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. VIVÈS**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.233.01 / A.C.C.A. VIVÈS**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	8	4964 à 4971	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.233.02**

**Bénéficiaire plan de chasse : Chasse Privée SAQUE JOSÉ**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.233.02 / Chasse Privée SAQUE JOSÉ**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	4972	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.740.01**

**Bénéficiaire plan de chasse : A.C.C.A. LAROQUE DES ALBERES**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.740.01 / A.C.C.A. LAROQUE DES ALBERES**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Biche et jeunes			<p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4973 à 4975	<p>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.ALB.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.ALB.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4976 à 4977	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.ALB.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.ALB.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4978 à 4979	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAG.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BAG.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	4980	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAG.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BAG.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	4981 à 4983	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAG.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BAG.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.02-CORBIERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	4984 à 4985	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAR.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BAR.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	11	6150 à 6160	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	7	6577 à 6583	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	39	7475 à 7513	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	10	8169 à 8178	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	16	4986 à 5001	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAR.1.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6161 à 6163	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	3	6584 à 6586	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	16	7514 à 7529	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	5	8179 à 8183	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAR.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	908 à 909	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	2	263 à 264	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BAR.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6164 à 6167	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	7	7530 à 7536	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	4	8184 à 8187	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	7	5002 à 5008	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BAR.2.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6168	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	4	7537 à 7540	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8188	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BOH.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2207	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BOH.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	9	5009 à 5017	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BOH.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2208	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BOH.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5018	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BOH.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BOH.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	5019 à 5028	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BOH.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2209	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BOH.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8189	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	21	5029 à 5049	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BOH.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BOH.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5050	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BVA.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1321 à 1322	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1912 à 1914	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BVA.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	11	5051 à 5061	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.BVA.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.BVA.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5062	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAL.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	23	2210 à 2232	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAL.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	6	8190 à 8195	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.10**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1323 à 1324	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1915 à 1917	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.10 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	6	5063 à 5068	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.11**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	1325 à 1332	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1918 à 1923	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.11 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5069 à 5076	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.12**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	7	1333 à 1339	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	1924 à 1928	
Isard indéterminé (3)	3	2233 à 2235	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.12 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5077 à 5079	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.13**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	51	2236 à 2286	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.13 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1340 à 1345	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1929 à 1934	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8196	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5080 à 5084	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1346 à 1350	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1935 à 1940	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	5085 à 5086	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	1351 à 1354	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1941 à 1943	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5087 à 5089	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.6**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1355 à 1360	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	1944 à 1948	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.6 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	5090 à 5092	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.7**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1361 à 1362	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1949 à 1951	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.7 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	5	5093 à 5097	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.8**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1363 à 1368	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1952 à 1955	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.8 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5098 à 5100	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAN.9**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	1369 à 1376	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1956 à 1961	
Isard indéterminé (3)	2	2287 à 2288	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAN.9 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	5101 à 5103	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAS.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAS.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6587	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	2	7541 à 7542	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8197	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	7	5104 à 5110	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAS.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAS.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8198	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5111 à 5115	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAS.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAS.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5116 à 5123	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.1/2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	8	910 à 917	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	10	369 à 378	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAY.1/2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6169	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6588	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	4	7543 à 7546	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	6	8199 à 8204	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.1/2.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	2	7547 à 7548	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	918 à 927	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	7	265 à 271	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAY.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6170 à 6174	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	3	6589 à 6591	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	20	7549 à 7568	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	4	8205 à 8208	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	5124 à 5127	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.3.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6175	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	4	7569 à 7572	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8209	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.04-PERIC GALBE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1377 à 1378	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1962 à 1964	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	2	928 à 929	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	2	272 à 273	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAY.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	3	7573 à 7575	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8210 à 8211	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5128 à 5135	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.4.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8212	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.04-PERIC GALBE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1379 à 1380	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 3ème dimanche de Novembre, tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	1965 à 1967	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.04-CARLIT/PERIC			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	3	379 à 381	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CAY.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6176	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	3	7576 à 7578	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8213 à 8214	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	5136 à 5145	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CAY.5.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6177	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	1	7579	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8215	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CDP.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé	24	382 à 405	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CDP.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6178	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	6	7580 à 7585	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	8	8216 à 8223	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	5146 à 5151	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CDP.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	10	930 à 939	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	6	274 à 279	
Mouflon indéterminé	2	406 à 407	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CDP.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	5	6179 à 6183	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6592 à 6593	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	10	7586 à 7595	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8224 à 8225	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5152 à 5154	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CDP.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	8	940 à 947	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	4	280 à 283	
Mouflon indéterminé	1	408	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CDP.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	2	7596 à 7597	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	3	8226 à 8228	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CER.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CER.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.13 -ALBERES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	5155 à 5156	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CLR.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CLR.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	4	6184 à 6187	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	3	6594 à 6596	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	16	7598 à 7613	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	5	8229 à 8233	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5157 à 5164	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CLR.1.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6188	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6597	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	9	7614 à 7622	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	3	8234 à 8236	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CLR/CDL.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6189 à 6191	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	6	6598 à 6603	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	22	7623 à 7644	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	16	8237 à 8252	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5165 à 5172	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CLR/CDL/1.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6192	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6604 à 6605	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	16	7645 à 7660	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	5	8253 à 8257	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8258	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5173 à 5175	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.10**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	3	2289 à 2291	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.10 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	5176 à 5177	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.11**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1381	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1968	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.11 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	2	5178 à 5179	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.12**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1382 à 1383	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1969	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.12 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5180 à 5182	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	5183 à 5188	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.06-TRES ESTELLE/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8259	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5189 à 5193	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	5194 à 5197	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	1970	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	5198 à 5201	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.8**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.8 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	5202 à 5203	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COF.9**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COF.9 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.09-CANIGOU/CONFLENT			
Type de prélèvement	Attributions	N° bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	5204 à 5205	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COT.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COT.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6193	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8260 à 8261	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5206 à 5210	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.COT.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.COT.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	1	6194	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8262	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	5211 à 5220	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CRA.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CRA.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6195 à 6197	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	2	6606 à 6607	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	7	7661 à 7667	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	3	8263 à 8265	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5221 à 5223	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CRA.1.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6608	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	4	7668 à 7671	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8266	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CRA.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CRA.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	1	7672	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8267	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.CRA.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.CRA.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.05-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8268	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.07-PUIGMAL/CARANCA OUEST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5224	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.ENT.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	13	2292 à 2304	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.ENT.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.ENT.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1384 à 1385	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1971 à 1972	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.ENT.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FED.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FED.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	5225 à 5236	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FED.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FED.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.01-TET/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	1	7673	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8269	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5237 à 5244	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FED.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FED.5 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	4	5245 à 5248	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FPD.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	3	2305 à 2307	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FPD.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6198 à 6200	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	3	6609 à 6611	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	11	7674 à 7684	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	3	8270 à 8272	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.05-CAPCIR/GARROTXES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5249 à 5253	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FPD.3.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.03.REGULATION-CAPCIR/GARROTXES REGULATION**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6612	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	6	7685 à 7690	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	1	8273	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

**CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :**

Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FRU.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FRU.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04-CAMPCARDOS/CARLIT/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	3	6201 à 6203	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	4	6613 à 6616	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	10	7691 à 7700	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	3	8274 à 8276	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.06-CARLIT/CAMPCARDOS/LA CALME			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	5254 à 5259	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FRU.1.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.FRU.1.PRE / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04.REGULATION-CAMPCARDOS/CARLIT LA CALME REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	1	6617	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	5	7701 à 7705	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8277 à 8278	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.FRU.2.PRE**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.04.REGULATION-CAMPCARDOS/CARLIT LA CALME REGULATION			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6204 à 6205	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	6	7706 à 7711	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	2	8279 à 8280	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé			<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.10**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1386 à 1390	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	1973 à 1977	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.10 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	5	5260 à 5264	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.HVA.11**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1391 à 1396	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1978 à 1983	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	4	5265 à 5268	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.12**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	2	1397 à 1398	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	2	1984 à 1985	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.12 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	15	5269 à 5283	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	6	1399 à 1404	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	4	1986 à 1989	
Isard indéterminé (3)	4	2308 à 2311	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	5284 à 5286	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.10-PIEMONT DU CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5287 à 5294	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.4**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	1405 à 1412	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	7	1990 à 1996	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.4 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	16	5295 à 5310	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

**Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014**

**Réf Territoire : 66.HVA.5**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

<b>ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	8	1413 à 1420	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	6	1997 à 2002	
Isard indéterminé (3)	2	2312 à 2313	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

<b>MOUFLON - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

<b>DAIM - UNITE DE GESTION :</b>			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	10	5311 à 5320	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.6**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	5	1421 à 1425	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	5	2003 à 2007	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.6 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	18	5321 à 5338	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.7**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	1	1426	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	1	2008	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.7 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPYR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	18	5339 à 5356	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.8**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	7	1427 à 1433	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	7	2009 à 2015	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.8 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuril indéterminé	3	5357 à 5359	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuril prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.HVA.9**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.01-CANIGOU			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	4	1434 à 1437	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	2016 à 2018	
Isard indéterminé (3)	4	2314 à 2317	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.HVA.9 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.11-HAUT VALLESPIR			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5360	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.MAG.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2318	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.MAG.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	8	5361 à 5368	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.MAG.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.08-FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)	1	2319	

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.  
 (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.  
 (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.MAG.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.03-BOUCHEVILLE/FENOUILLEDES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	1	5369	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.NUR.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.05-MADRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	4	948 à 951	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 28 /02/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 28 /02/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	4	284 à 287	
Mouflon indéterminé	4	409 à 412	

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.NUR.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6206 à 6207	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national
Daguet et cerf 4 cors	1	6618	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Biche et jeunes	5	7712 à 7716	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée): du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Cerf indéterminé	6	8281 à 8286	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	5	5370 à 5374	Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse: du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours  Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) : du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.NUR.3**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.NUR.3 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION : 66.02-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle	2	6208 à 6209	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors	2	6619 à 6620	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes	10	7717 à 7726	<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé	6	8287 à 8292	Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.04-MADRES/CORONAT			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	12	5375 à 5386	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.REA.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):
Isard jeune non sexé (2)			
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.REA.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.14-ASPRES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	2	5387 à 5388	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet

## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.TES.1**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1438 à 1440	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	2019 à 2021	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : , Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle			
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.TES.1 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	6	5389 à 5394	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet



## Annexe 2 à l'Arrêté Préfectoral portant attribution de plans de chasse individuels pour l'année cynégétique 2013/2014

**Réf Territoire : 66.TES.2**

**Bénéficiaire plan de chasse : O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

ISARD - UNITE DE GESTION : 66.02-CARANCA/CAMBRE D'AZE			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Isard adulte Non sexé (1)	3	1441 à 1443	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 31/01/2014 tous les jours
Isard jeune non sexé (2)	3	2022 à 2024	
Isard indéterminé (3)			

- (1) – Isard jeune = mâle ou femelle de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> année maximum ou isard dont les cornes ne dépassent pas la hauteur des oreilles.
- (2) – Isard Adulte = mâle ou femelle adultes de 4<sup>ème</sup> année et plus ou isard dont les cornes dépassent la hauteur des oreilles.
- (3) - Isard indéterminé = mâle ou femelle de sexe et d'âge indéterminé.

MOUFLON - UNITE DE GESTION : 66.02-CANIGOU/TRES ESTELLES			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Mouflon femelle agneau	1	952	Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): Du 1/09/2013 au 31 /01/2014, tous les jours.  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 1/09/2013 au 31 /01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux,
Mouflon mâle	1	288	
Mouflon indéterminé			

DAIM - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Daim indéterminé			Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum): du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours  Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) : du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux.
Daim prémarquage			Sans objet

**AP 2013 / 66.TES.2 / O.N.F. OFFICE NATIONAL DE LA FORÊT**

CERF/BICHE - UNITE DE GESTION :			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Cerf mâle			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, Tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 12/10/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national</p>
Daguet et cerf 4 cors			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Biche et jeunes			<p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum):</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée):</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Cerf indéterminé			Voir modalités ci-dessus en fonction du sexe et de la classe d'âge concernée
Cerf prémarquage			Sans objet

CHEVREUIL - UNITE DE GESTION : 66.08-TRES ESTELLES/CARANCA EST			
Type de prélèvement	Attributions	N°bracelet	Modes, Périodes et Jours de chasse spécifiques à l'unité de gestion
Chevreuil indéterminé	3	5395 à 5397	<p><b>Tir d'été (A l'Approche ou à l'Affût en individuel ou par équipe de 4 Maximum) prélèvement maximum de 1/3 du plan de chasse:</b> du 01/06/2013 au 07/09/2013, tous les jours</p> <p><b>Approche, Affut (en individuel ou par équipe de 4 Maximum) :</b> du 08/09/2013 au 28/02/2014, tous les jours</p> <p><b>Battue (7 chasseurs minimum ou 5 dans le cas où une seule équipe est constituée) :</b> du 08/09/2013 au 31/01/2014, Samedi, Dimanche, Mercredi, et jours fériés légaux, le vendredi pourra être retenu parmi les 3 jours de chasse par semaine sur autorisation préalable de l'office national des forêts</p>
Chevreuil prémarquage			Sans objet